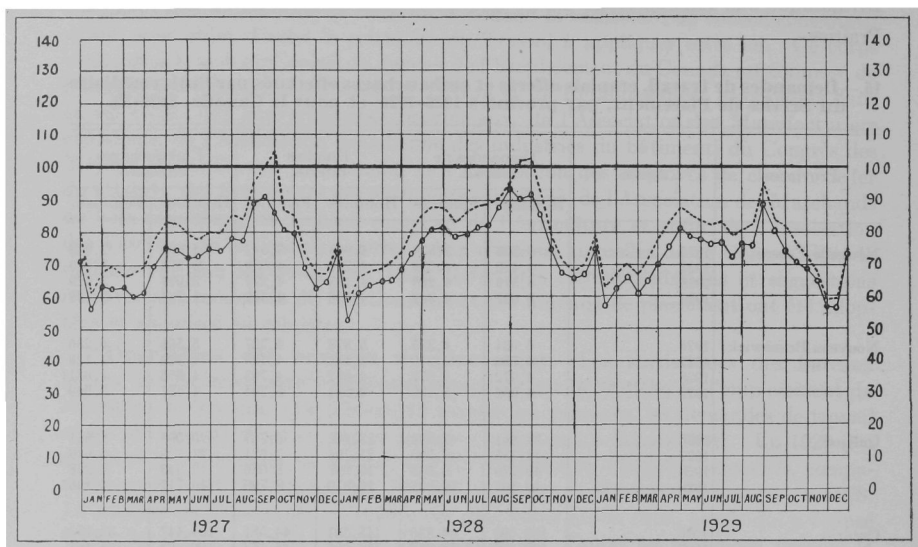


POSITIONS OFFERTES ET PLACEMENTS EFFECTUÉS PAR CHAQUE CENTAINE
DE DEMANDES DE TRAVAIL, 1927-1929.

Demandes ————— Vacances - - - - - Placements o-o-o-o-o



Sous-section 2.—Chômage parmi les ouvriers syndiqués.

La statistique mensuelle du chômage est compilée et publiée par la Section de placement du ministère fédéral du Travail; elle est basée sur les informations fournies par 1,700 loges ou sections locales, groupant environ 200,000 membres. Le sens ici donné au mot chômage est celui de l'oisiveté involontaire de l'ouvrier due à des causes économiques. Les ouvriers employés à une occupation autre que leur propre métier, les malades, les grévistes ou les victimes des lock-outs ne sont pas considérés comme chômeurs. Le nombre des groupements ouvriers transmettant ces informations variant de mois en mois, ce qui entraîne nécessairement une fluctuation du nombre des ouvriers servant de base à la computation, il doit être bien compris que les chiffres ci-après se rapportent exclusivement aux organisations ouvrières faisant connaître leur situation. Le tableau 16 montre la marche du chômage dans les unions ouvrières pendant les derniers quinze ans, par provinces, le maximum de chômage en 1929 se trouvant en décembre alors que le pourcentage est à 11.4; en 1928 il était en février à 7.0; en 1929 le minimum se trouve en juin avec 2.9 p.c. tandis que le minimum de 1928 est 2.2 p.c. en septembre. L'emploi parmi les ouvriers organisés tel qu'indiqué par ces statistiques a été moins actif en moyenne en 1929 qu'en 1928, la moyenne mensuelle du chômage en 1929 étant de 5.7 p.c. tandis qu'en 1928 le chiffre correspondant était de 4.5 p.c.